

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DAC 618 DEVE Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin au columbarium du cimetière du Père Lachaise (20e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 novembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'installation d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin au columbarium du cimetière du Père Lachaise (20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 27 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'installation d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin au columbarium du cimetière du Père Lachaise (20e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : « « Ici se trouvait l'urne contenant les cendres de Jean Moulin (1899-1943), chef de la résistance, 1er Président du conseil national de la Résistance, avant son transfert au Panthéon en 1964 ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP 1800409, rubrique 3121, nature 23138, exercices 2018 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Anne HIDALGO